

ENERGIE, RISQUES ET ENVIRONNEMENT

OPTION : MAÎTRISE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

LIEU

Campus de la CCI du Cher
École Curien
8/10 rue Michel Marest
18000 BOURGES

DURÉE

La formation est organisée sur
3 ans en 1843h

DATE(S)

Rentrée septembre 2025

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Première étape :**

Sélection sur dossier

• **Seconde étape :**

Un entretien de motivation ;
Un test d'anglais

• **Troisième étape :**

classement des candidats :
- Admis sur liste principale ;
- Admis sur liste d'attente ;
- Candidature non retenue.

• **Délais d'accès :**

Les sélections sont organisées en général
au cours des mois de mars et avril. Les
candidats reçoivent une réponse dans les
15 jours après les sélections.

TARIF

Formation gratuite et rémunérée

TITRE INGÉNIEUR

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES CENTRE VAL
DE LOIRE, SPÉCIALITÉ ÉNERGIE, RISQUES ET ENVIRONNEMENT
RNCP 40753 RECONNU PAR L'ÉTAT NIVEAU 7 JUSQU'AU 31/08/2028

PRÉSENTATION

L'ingénieur en maîtrise de l'efficacité énergétique intervient dans les entreprises, le bâtiment durable, en entreprise ou en collectivité. Il est le chef de projet des missions d'ingénierie, d'optimisation et de suivi énergétique.

L'ingénieur en maîtrise de l'efficacité énergétique travaille dans tous les domaines de l'efficacité énergétique, de la conception à la rénovation en passant par l'exploitation et le suivi.

PUBLIC

Candidats titulaires d'un diplôme BAC +2 à caractère scientifique.

PRÉREQUIS

- Bachelor Universitaire de Technologie BUT (BUT2 ou BUT3)
 - Hygiène Sécurité et Environnement HSE
 - Qualité Logistique Industrielle et Organisation QLIO
 - Génie Electrique et Informatique Industrielle GEII
 - Génie Mécanique et Productique GMP
 - Génie Civil- Construction Durable GC CD
 - Chimie
 - Génie Biologique
 - Métiers de la Transition Energétique et de l'Efficacité Energétique MTEE
- Classe Préparation aux Grandes Ecoles CPGE
- Licence scientifiques (maths, physique, biologie, mécanique, génie civil...)
- Classes préparatoires ATS

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Participer à la définition de la politique énergétique ;
- Mettre en oeuvre les actions de progrès en lien avec la politique pour la maîtrise de l'efficacité énergétique ;
- Communiquer, conseiller et assister les acteurs de l'entreprise ;
- Concevoir et piloter les projets ;
- Elaborer les systèmes documentaires associés ;
- Faire un diagnostic des activités de l'organisation ;
- Concevoir, exploiter et maintenir des systèmes énergétiques ;
- Evaluer la performance et la maturité des pratiques ;
- Structurer des démarches de progrès continu des processus, des équipements ou des technologies ;
- Innover et accompagner les projets de changement pour une meilleure maîtrise de l'efficacité.



CONTACTS

Céline CANTIN

Conception formation
celine.cantin@cher.cci.fr

Sabrina TINEL

Responsable commerciale et placements
sabrina.tinel@cher.cci.fr
02 48 67 55 58 ou 06 51 80 50 15

Valérie CATTEAU

Relation suivi pédagogique
en entreprise
valerie.catteau@cher.cci.fr
02 48 67 55 54

Anne MERCIER

Organisation des sélections
et des enseignements
anne.mercier@cher.cci.fr
02 48 67 80 76

Vanessa RIALLAND

Référente Handicap
vanessa.rialland@insa-cvl.fr

PÉDAGOGIE ET MOYENS

La formation Energie, Risques et Environnement option Maîtrise de l'Efficacité Energétique alterne les périodes dédiées aux enseignements académiques et celles effectuées dans l'entreprise d'accueil de l'apprenti.

Les enseignements académiques sont composés de cours, travaux dirigés, projets et conférences.

Les périodes en entreprise permettent à l'apprenti d'exercer de manière immédiate des activités professionnelles en relation avec les connaissances acquises en cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des « Unités d'Enseignements »
- Validation des compétences professionnelles et des périodes entreprises
- Séjour à l'étranger en entreprise ou académique (12 semaines minimum)
- Anglais : niveau B2 certifié (785 points au TOEIC)
- Mémoire et soutenance final

ACCESSIBILITÉ



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagements spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

TAUX DE SATISFACTION

Taux campus : 94%
Taux de présentation à l'examen : 100%
Taux de satisfaction : 88%
Taux de certification : 73,3%
Taux de rupture : 2,1%
Taux de poursuite d'études : 11%
Taux insertion post diplôme : 46%
Taux insertion 6 mois : 71%